

Les conditions d'admission

L'EXAMEN DE CERTIFICATION

LA FORMATION

Les exigences générales suivant la EN 4179 sont les suivantes :

Les candidats à une certification de niveau 1, 2 ou 3 doivent avoir suivi une formation formelle suffisante pour acquérir les principes et la pratique des méthodes de contrôle et techniques concernées, et être capables de mener les tâches spécifiées dans les niveaux de qualification.

La formation formelle sera menée en préalable à la formation au poste de travail, ou en parallèle avec celle-ci. Toute formation CND doit être documentée.

La formation formelle générale, spécifique et pratique doit être toujours complétée par une formation documentée au poste de travail chez l'employeur.

Le nombre d'heures minimum de formation pour les agents de niveaux 1 et 2 est donné dans les tableaux II et IIA pour les méthodes et techniques CND indiquées.

TABLEAU II

Nombre d'heures de formation formelle niveau 1 & 2 :

Méthodes	Techniques	Niveau 1 (Expérience en tant qu'apprenti)	Niveau 2 (Expérience d'agent certifié niveau 1)	Niveau 2 – Accès direct (Sans certification niveau 1)
PT	TT	16	16	32
MT	TT	16	16	32
ET	TT	40	40	80
RT	Films ou Non films	40	40	80
	Films et Non films	60	60	120
UT	TT	40	40	80
IRT	TT	20	40	60
ST	TT	20	40	60
LT	TT	40	80	120

TABLEAU IIA

En radiologie, nombre d'heures de formation formelle complémentaire dans la technique manquante pour passer de film ou non film à film et non film.

Niveau 1 actuel	Niveau 2 actuel	Niveau 1 actuel vers Niveau 2 Film et Non film
20	40	80

Les conditions d'admission

L'EXAMEN DE CERTIFICATION

NIVEAU 3

Étant donné le potentiel scientifique et technique des candidats à la certification niveau 3, il est considéré que l'acquisition de la qualification peut se faire de différentes façons : cours de formation, participation à des conférences ou colloques tels que ceux organisés par des associations industrielles ou indépendantes, études de manuels revues et autres littératures spécialisées.

LES TECHNIQUES DANS LES MÉTHODES

Certaines méthodes se divisent en plusieurs techniques, elles sont toutes abordées lors de nos formations mais une ou plusieurs seront à choisir lors de la constitution du dossier d'examen.

Méthodes	Techniques
Courants de Foucault – ET	M : Mesures (épaisseur, conductivité, tri matière, etc.)
	DD : Détection de défaut (HF, BF, etc.)
Magnétoscopie – MT	BF : Banc fixe
	BM : Banc mobile
Ressuage – PT	A : Pénétrant éliminable directement à l'eau
	D : Pénétrant éliminable avec émulsifiant hydrophile
	C : Pénétrant éliminable au solvant
Radiologie – RT	RA : Film argentique : Films
	CR : Computed radiology : Non films
	DR : Digital radiology : Non films
Ultrasons – UT	DI : Détection de défaut par immersion
	DC : Détection de défaut par contact
	M : Mesures (épaisseur, grandeurs physiques, etc.)
Étanchéité – LT	GT : Gaz traceur
	VP : Variation de pression
Shearographie – ST	TT : Toutes techniques
Thermographie – IRT	TT : Toutes techniques

Les conditions d'admission

L'EXAMEN DE CERTIFICATION

L'EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE

Suivant la EN 4179, les candidats à la certification de niveau 1, 2 ou 3 doivent avoir assez d'expérience pratique pour assurer qu'ils sont capables d'exécuter les tâches correspondant au niveau de la certification postulée. La formation au poste de travail ne peut être comptabilisée dans le temps d'expérience que si les deux conditions suivantes sont réunies :

- La formation est délivrée par du personnel certifié suivant la EN 4179 ;
- La procédure interne d'application autorise cette pratique.

Expérience antérieure

Suivant la EN 4179, l'expérience acquise par un candidat chez un employeur précédent doit être documentée et approuvée par le niveau 3 Responsable.

Équivalence d'expérience

Suivant la EN 4179, le personnel qualifié selon d'autres programmes, l'expérience précédente doit être documentée et son équivalence avec les exigences du tableau III ou IV doit être déterminée par le niveau 3 Responsable.

TABLEAU III

Méthodes	Techniques	Niveau 1 (Expérience en tant qu'apprenti)	Niveau 2 (Expérience d'agent certifié niveau 1)	Niveau 2 – Accès direct (Sans certification niveau 1)
PT	TT	130	270	400
MT	TT	130	400	530
ET	TT	200	600	800
RT	Films ou Non films	200	600	800
	Films et Non films	220	780	1 000
UT	TT	200	600	800
IRT	TT	200	600	800
ST	TT	400	1 200	1 600
LT	TT	200	600	800

TABLEAU IIIA

En radiologie, nombre d'heures d'expérience complémentaire dans la technique manquante pour passer de film ou non film à film et non film pour les personnes certifiées selon l'EN 4179 P4.

Niveau 1 actuel	Niveau 2 actuel	Niveau 1 actuel vers Niveau 2 Film et Non film
200	200	800

Les conditions d'admission

L'EXAMEN DE CERTIFICATION

TABLEAU IV

Les responsabilités du niveau 3 requièrent des connaissances relatives au domaine technique de n'importe quelle méthode de contrôle non-destructif. Cette large connaissance peut être acquise de diverses façons combinant l'éducation, la formation et l'expérience.

Institut ou université	Avoir été certifié Niveau 2 pendant au moins
Baccalauréat (ou équivalent), niveau Baccalauréat (ou équivalent) ou inférieur	4 ans
Niveau DUT ou BTS dans un domaine scientifique ou industriel	2 ans
Licence, Diplôme d'ingénieur dans un domaine scientifique ou industriel	1 an

Nota : 240 heures d'expérience complémentaire RT dans la technique manquante pour passer de film ou non film à film et non film.